

4.2 Objectifs du projet

DEFRICHER LE TERRAIN SERAIT LA PREMIERE ETAPE, EN MEME TEMPS QU'UNE ETUDE DE SOLS OPEREE PAR LA FREDON, POUR FAIRE UN ETAT DES LIEUX ET AMENAGER LE SITE EN RESPECTANT SES ATOUTS ET SES FRAGILITES.

DES JARDINS PARTAGES COLLABORATIFS VISENT A EXPLOITER DES RESSOURCES AGRICOLES DANS UN OBJECTIF NOURRICIER, EDUCATIF, ECONOMIQUE ET SOCIAL (ECONOMIE SOLIDAIRE) LE CONCEPT : "REPARTIR AVEC UN PANIER REMPLI DE PRODUITS QU'ON A CONTRIBUE A PRODUIRE". "ENSEIGNER COMMENT EXPLOITER LES RESSOURCES AGRICOLES DU TERROIR ET VALORISER LES PRODUCTIONS ET LES TRANSFORMATIONS DE PRODUITS, DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR EN RESPECTANT DES VALEURS ECOLOGIQUES ET DURABLES".

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1. DEFRICTION SELECTIF (VEILLANT A LA PRESERVATION DES ESPECES ENDEMIQUES)
2. ENRICHISSEMENT DES SOLS
3. VIABILISATION (RENFORCEMENT DE LA SERVITUDE, AMENAGEMENT D'UN PARKING, SENTIERS)
4. INSTALLATION DE CITERNES D'EAU /ENERGIE SOLAIRE, DE TOILETTES SECHES, D'UNE SERRE.
5. TERRASSEMENTS POUR : 1 HANGAR, 1 MIELLERIE, 1 LOGEMENT
6. ASSAINISSEMENT (RACCORDEMENTS DES RECUPERATEURS D'EAUX PAR DES POMPES)
7. CONSTRUCTIONS EN BOIS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA CHARTE ETHIQUE
8. CONSTRUCTIONS DE JARDINS PARTAGES, DE BASSINS RECUPERATEURS D'EAU ET D'UN PUIS
9. CONSTRUCTION ET INSTALLATION D'1 HANGAR ET D'1 MIELLERIE

LE DEFRICTION SERA REALISE PAR ABATTAGE DES ARBUSTES SELECTIONNES, DEBARDAGE MECANISE ET ARRACHAGE DE SOUCHES ENTRE 2021 ET 2022. LES GRUMES SERONT TRANSFORMEES (RECUPERAT°)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

1. ENTRETIEN DES STRUCTURES INSTALLEES
2. EXPERIMENTATION DE NOUVELLES TECHNIQUES DURABLES (PERMACULTURES, AEROPONIQUES)
3. DEVELOPPEMENT DES CULTURES TRADITIONNELLES DU TERROIR
4. ENSEIGNEMENT DE LA CULTURE DE PLANTES MEDICINALES
5. CHANTIERS INSERTION - ECOLE (ACCUEIL ET TUTORAT DE STAGIAIRES)
6. APPROVISIONNEMENT DES MARCHES ET RESTAURANTS A PROXIMITE, DE PRODUITS DU TERROIR.
7. EXPLOITATION VISANT UNE AUTONOMIE FINANCIERE (RENTABILITE = AUTOSUFFISANCE)
8. DEVELOPPEMENT DU MODELE POUR AIDER D'AUTRES A SE LANCER (CHAINE D'ENTRAIDE)

TYPES DE PLANTATIONS PROJETES : CONCOMBRES - PASTEQUES - MELONS - PITAYAS - MARACUDJA
LA PHASE D'EXPLOITATION DEBUTERA APRES LE DEFRICTION. ELLE CONCERNERA LE PROJET DE JARDINS PARTAGES DANS SA GLOBALITE.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT (DAF / DEAL)
PERMIS DE CONSTRUIRE (COLLECTIVITE LOCALE / TERRITORIALE)

DEROGATION ESPECES PROTEGEES

AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SUPERFICIE TOTALE DE LA PARCELLE	1 HA 00 A 59 CA
DEUX PETITES RETENUES COLINEAIRES (MARRES) POUR ARROSAGE ET EN PERSPECTIVE DE DECORATION UNE MAISON (150m2) + 3 CARBETS DE 20m2 CHACUN	
25 COINS DE JARDIN PARTAGE DE 200m2 CHACUN SOIT 5000m2 + UN ESPACE CULTURES DE 3000m2 UN HANGAR D'ENTREPOSAGE DE SEMIS ET DE MATERIEL AGRICOLE 200m2 UNE SERRE (150m2) ET UNE MIELLERIE(100m2)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

H 246 (ZONE U4)

LIEU DIT BLIN

QUARTIER MORNE PAVILLON

TARTANE

97220 LA TRINITE

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

14 75 16 11 -60 90 92 274

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

AUCUNE

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	x <input checked="" type="checkbox"/>	LE MORNE PAVILLON CONSTITUE LE POINT LE PLUS ELEVE (189 M) DE LA PRESQU'ÎLE DE LA CARAVELLE MAIS N'EST PAS REFERENCE COMME ZNIEFF. C'EST UN ESPACE REMARQUABLE SUR LES PLANS ET LA GEOLOGIE DES RELIEFS, DE LA VEGETATION ET DES PAYSAGES (INPN) LE TERRAIN EST DE PLANIMETRIE REGULIERE AVEC UNE SERVITUDE.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	x <input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	x <input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	x <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LE PROJET SE SITUE SUR LA COMMUNE DE LA TRINITE (LITTORALE) LA PARCELLE H 246 EST SITUEE HORS DES 50 PAS GEOMETRIQUES.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	x <input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	x <input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	x <input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LA COMMUNE DE LA TRINITE EST CONCERNEE PAR UN PPRN RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN PRESCRIT LE 18/09/2011, ANNEXE AU P LE 12/03/2014 (APPROUVE LE 30/12/2013)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LE TERRAIN EST SITUE EN ZONE U4 DU PLU, APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/01/2021 (EXTRAIT DU CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION EN DATE DU 04/08/2021).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LE SITE DE LA CARAVELLE EST CLASSE AU TITRE DE LA LOI DU 02/05/19 (Art. R-341-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT), PAR CONTRE LA PARCELLE H 246 NE FAIT PAS PARTIE DU PERIMETRE DONT L'ACQUISITION A ETE RETENUE PAR LE CA DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL ET DES RIVAGES.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	X <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UNE FOIS ACHEVE, LE PROJET DE JARDINS PARTAGES N'AURA PAS REUTILISE L'ENSEMBLE DES MATERIAUX DEBLAYES.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	x <input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	x <input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	x <input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	x <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral du 30/12/2013 RISQUE DE SEISME : MAJEUR ALEA MOUVEMENT DE TERRAIN : MOYEN
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	x <input type="checkbox"/> x <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	x <input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	x <input type="checkbox"/> x <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Garantir le label écologique du site :

- Installation de toilettes sèches
- Installation de panneaux solaires (indépendance énergétique)
- Utilisation systématique de composte
- Recyclage des matériaux à disposition (récupération)
- Utilisation de récupérateurs d'eau
- Cultiver l'esprit vert des usagers
- Enseigner et promouvoir le respect dû à la nature et aux animaux.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessitera pas d'évaluation environnementale à notre avis : pour être maîtres de nos devenirs, il nous est apparu déterminant de maîtriser notre alimentation, en produisant nous-mêmes des produits de première nécessité rencontrant les standards de nos exigences (0 % de Chlordécone, agriculture raisonnée...). L'idée des jardins partagés de la Caravelle est née du souhait de divers partenaires, tous conscients de leurs responsabilités et fortement désireux de valoriser un des plus beaux sites de la Caravelle, tout en développant des liens d'entraide, collaboratifs et intergénérationnels. Tout a été pensé dans un esprit de développement durable et non de 100% profit

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

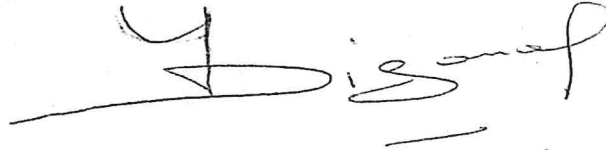
Fait à

LA TRINITE

le, 01/11/2021

Signature

DIGONAL YOLENE



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Parcelle H246

Surface : 10059 m²

Code de parcelle : H

N° de parcelle : 246

Date de création : 10/10/2004

Dernière mise à jour : 18/09/2019

Code de parcelle : 000

[Télécharger l'extrait de plan officiel \(service gratuit\)](#)

[Étudier les risques \(service gratuit\)](#)

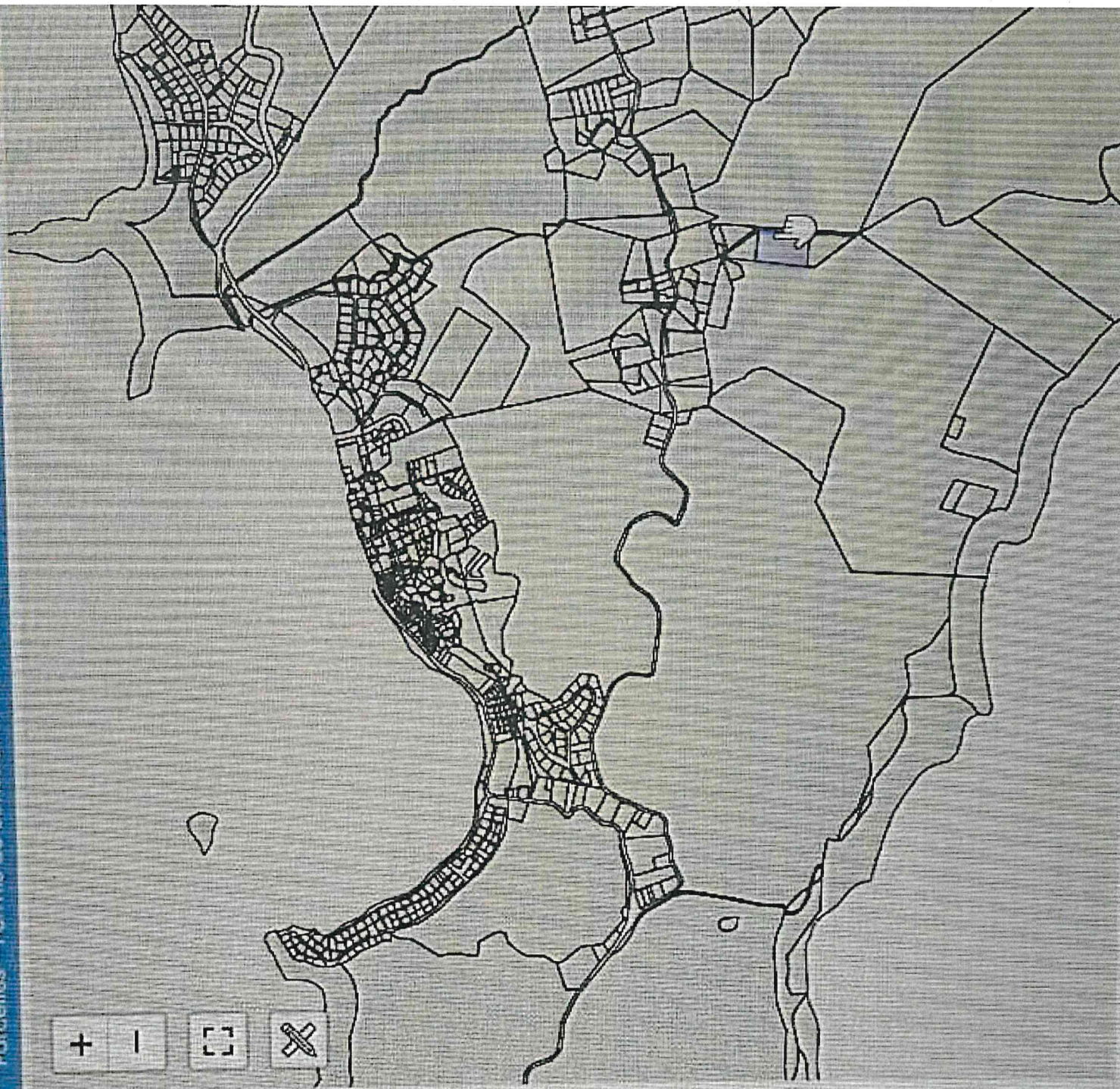
[Qui est le propriétaire ? \(service gratuit\)](#)

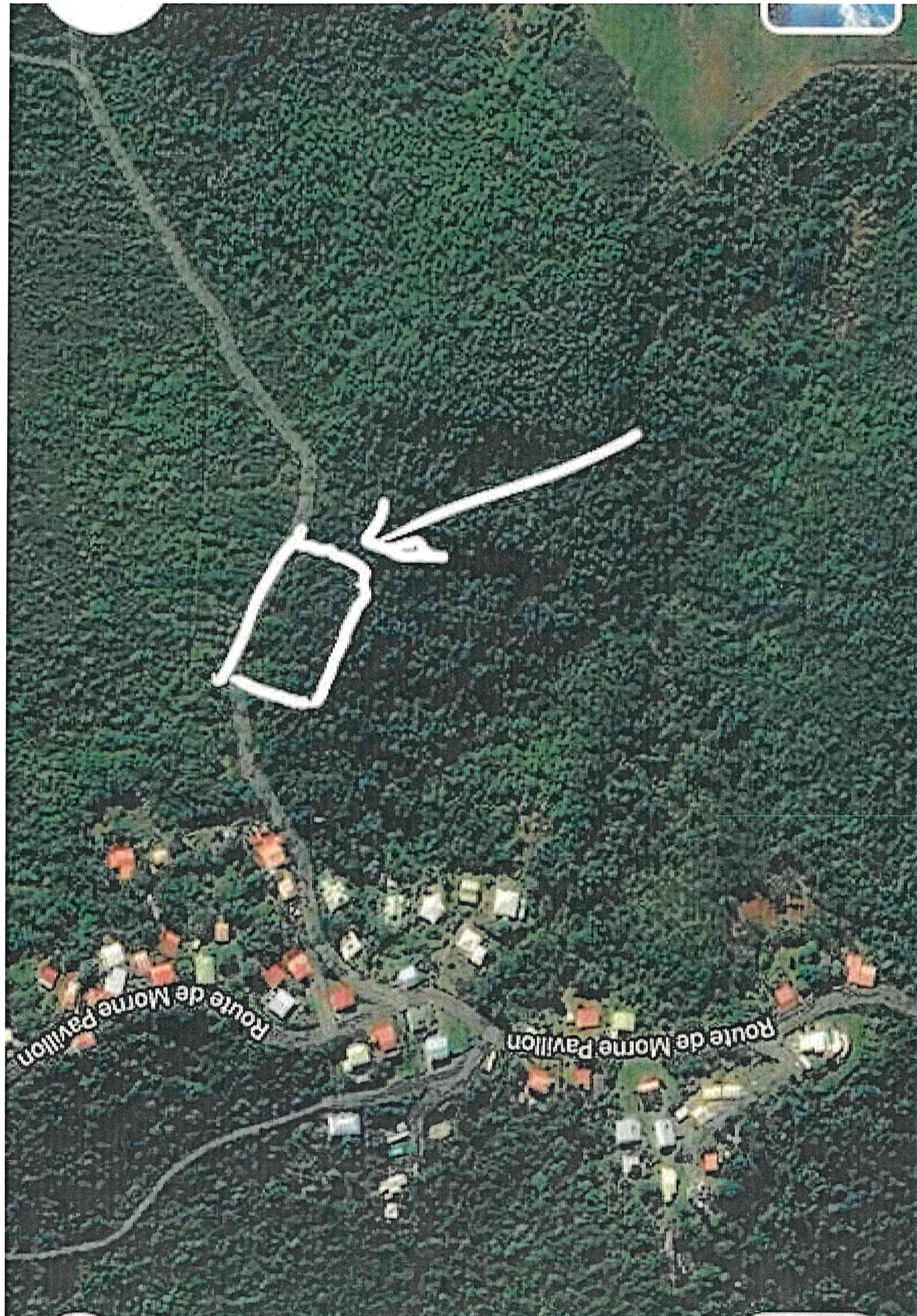
[Si je suis propriétaire, je souhaite obtenir un extrait de propriété \(service gratuit\)](#)

[Contacter l'urbanisme pour toute autre demande \(service gratuit\)](#)

[Consulter les permis de construire déposés \(service gratuit\)](#)

Télécharger au format :





Route de Morne Pavillon

Route de Morne Pavillon

Département :
MARTINIQUE

Commune :
TRINITE

Section : H
Feuille : 000 H 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/09/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

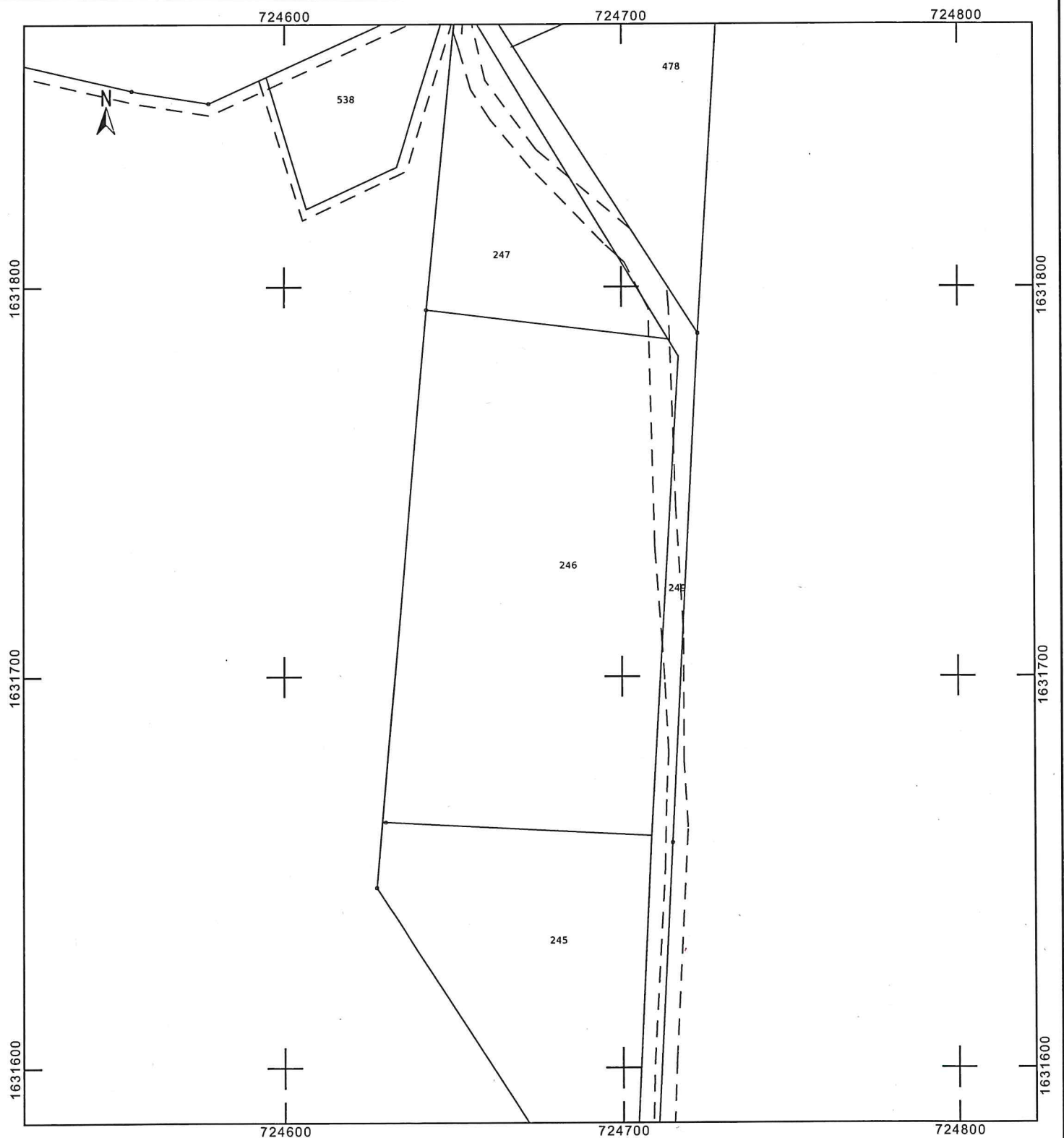
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

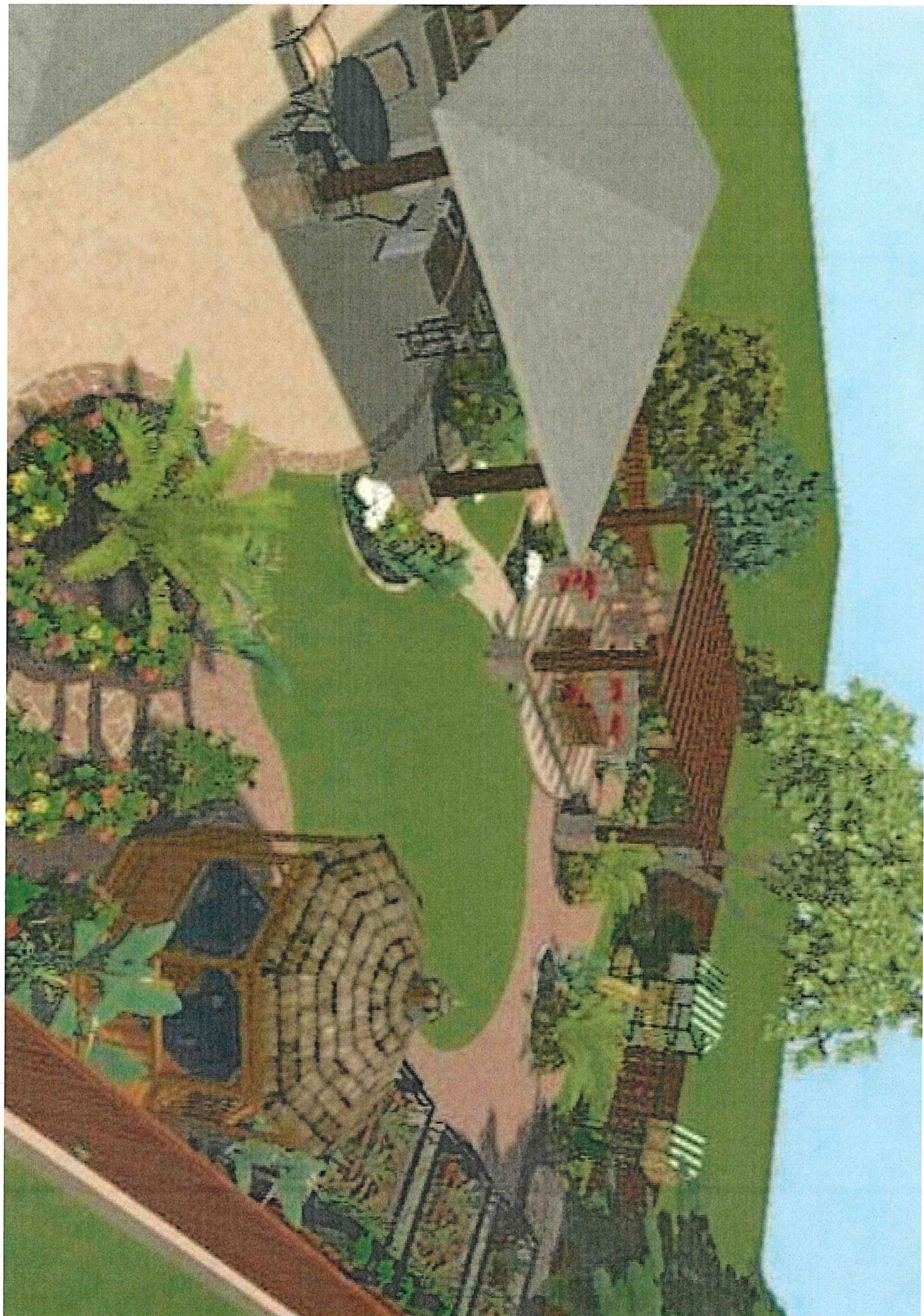
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 -fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr











Département :
MARTINIQUE

Commune :
TRINITE

Section : H
Feuille : 000 H 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/05/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection :
MART38UTM20
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

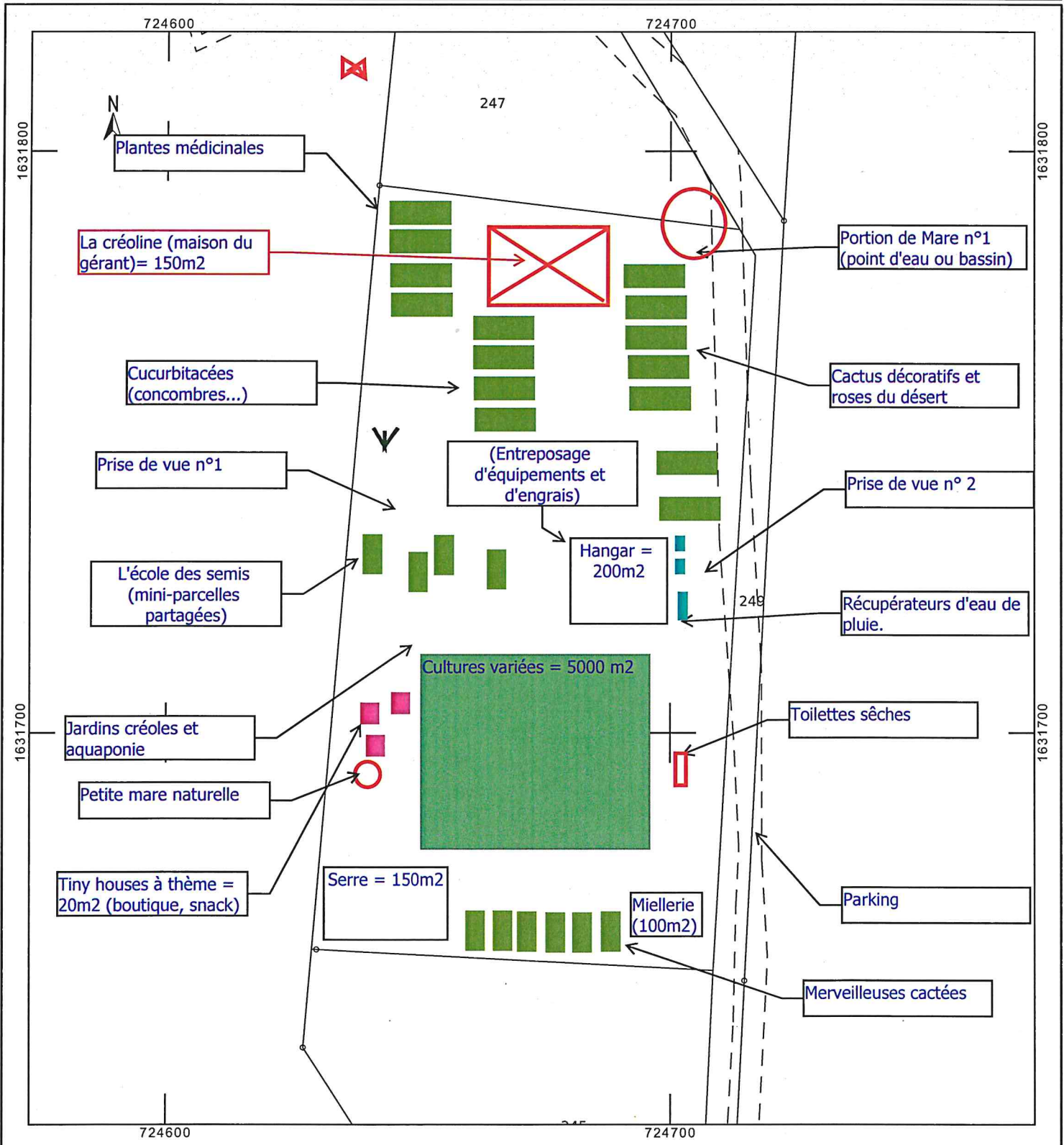
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF De la Martinique
Hôtel des Finances Route de Cluny
SCHOELCHER 97261
97261 FORT DE FRANCE CEDEX
tél. 0596595576 -fax 0596597136
cdif.fort-de-france@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



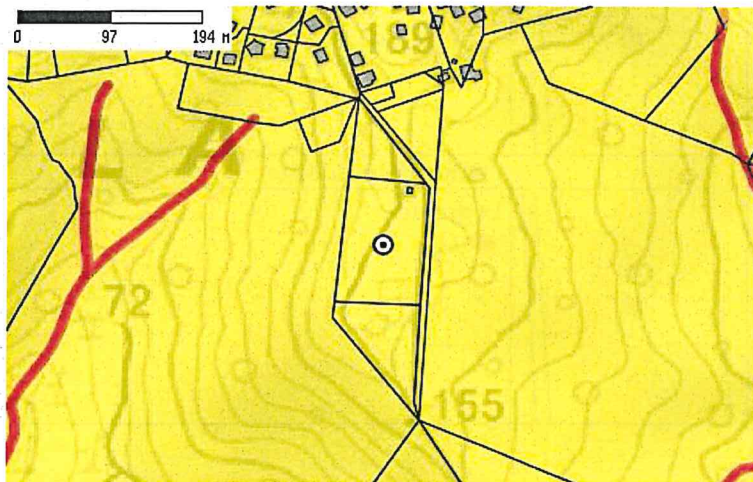
Localisation et détails des aléas au point indiqué

Commune de **La Trinité**
Parcelle **H246**

Le PPR a été approuvé par arrêté préfectoral du 30/12/2013


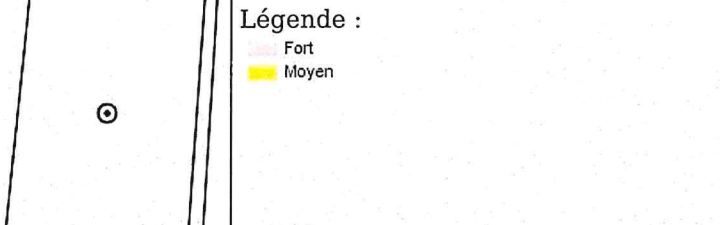
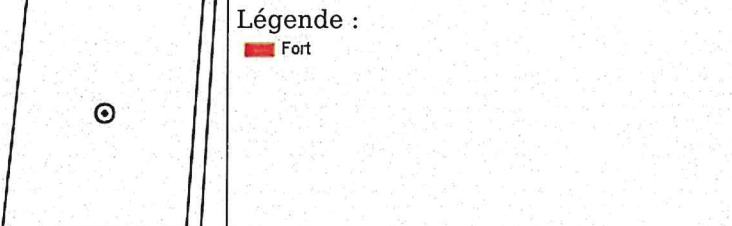
C'est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc).

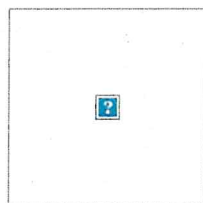
Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaire. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée **uniquement au point indiqué** (et non à la parcelle, qui peut être concernée par différents zonages réglementaires). Ce document précise ainsi, sur le point indiqué, le zonage réglementaire qui s'y applique ainsi que les différents aléas naturels qui y sont présents. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.



Zonage réglementaire	Aléas			
	Application de prescriptions particulières	Inondation	Séisme	Mouvement de terrain
Faïlle		Érosion	Submersion décennale	Submersion centennale
Tsunami		Houle	Volcanisme	

<p>Aléa Inondation</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen spécifique Moyen Fort Majeur Aléa Diminué Aléa Augmenté 	<p>Aléa Séisme</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fort
<p>Aléa Mouvement de terrain</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible à nul Moyen Fort Majeur Non étudié 	<p>Aléa Liquéfaction</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nul à faible Moyen Fort
<p>Aléa Faïlle</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Non active Supposée Active Reconnue Active 	<p>Aléa Érosion</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fort Majeur
<p>Aléa Submersion décennale</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen Fort 	<p>Aléa Submersion centennale</p> <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Moyen Fort

Aléa Tsunami	Aléa Houle
 <p>Légende : ■ Fort</p>	 <p>Légende : ■ Fort ■ Moyen</p>
Aléa Volcanisme	
 <p>Légende : ■ Fort</p>	



Cartographie issue de l'application en ligne des PPRN - www.pprn972.com. Le Plan de Prévention des Risques Naturels est une servitude d'utilité publique opposable à tous les actes individuels (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis de lotir, etc.). Les informations présentées dans ce document n'ont pas de valeur réglementaires. Elles permettent de se repérer dans l'espace et donnent la situation de l'information recherchée. Seul le document original approuvé par le préfet fera foi devant les tribunaux.

(Source des données : SIG DEAL Martinique - RGE® ©IGN - GéoMartinique)